



Développement Durable

BIEN COMPRENDRE LES ENJEUX

Ambitions 2012

OBJECTIF	Échéance	Perf. 2006	Performance 2007	POUR QUELLES RAISONS LAFARGE POURSUIT-IL CETTE AMBITION ? QUELS PROGRÈS RÉALISÉS ?
MANAGEMENT				
En matière de sécurité , diviser par 2 le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour les employés Lafarge entre 2005 (Tf: 3,09)* et 2008 (objectif: 1,55)	2008	2,57	1,66 ✓	Diviser par 2 le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt d'ici à 2008, pour un Tf de 1,55 et obtenir de nos sous-traitants qu'ils appliquent le même standard. Notre ambition est d'atteindre « zéro accident mortel » aussi vite que possible et de figurer ainsi parmi les meilleurs groupes industriels dans ce domaine. En raison des bonnes performances réalisées en 2007, nous nous sommes fixé l'objectif d'un Tf de 1,39 pour 2008.
Continuer à vérifier la mise en œuvre de notre politique de concurrence dans nos unités opérationnelles. Pour soutenir l'application de notre politique de concurrence, la conformité à cette politique de 100% des principales unités opérationnelles sera vérifiée avant 2010.	2010	27%	35%	Le marché libre et la libre concurrence profitent toujours, à long terme, à l'ensemble de l'économie et aux populations, mais également à la pérennité des entreprises performantes. Nous enregistrons une croissance forte de nos activités dans de nombreuses régions, y compris dans des économies qui n'ont pas toujours pratiqué la liberté des marchés. En appliquant notre politique, nous nous assurons que toutes nos unités travaillent de la même manière, dans le respect total des règles de concurrence. En 2007, nous avons renforcé notre programme mondial de conformité aux règles de la concurrence à l'échelle du Groupe.
Mettre en place avant 2008 une formation systématique sur la gestion des relations avec les parties prenantes locales , adaptée à l'organisation propre aux différents métiers.	2008	ND	En cours	Partout dans le monde, les parties prenantes locales sont toujours plus exigeantes quant à la manière dont nous menons nos activités et à ce que peut leur apporter notre présence. Nous disposons, à l'échelle du Groupe, de plusieurs milliers d'exemples de bonnes pratiques. Nous devons valoriser ce capital pour en faire bénéficier tout le Groupe. Notre objectif est de travailler avec les parties prenantes locales de manière rapide, méthodique, proactive et transparente et contribuer à leur bien-être, mais également au développement économique et social des communautés locales qui entourent nos sites. En 2007, le cabinet First and 42 nd a mené une étude comparative de notre programme par rapport aux politiques menées par des leaders industriels. Celle-ci nous aidera à concevoir de meilleurs outils de formation et à améliorer notre programme.
Avant 2008, 100% des principales unités opérationnelles devront réaliser une enquête annuelle de satisfaction auprès des clients. Avant 2008, 100% des principales unités opérationnelles devront avoir mis en place l'indicateur OTIFIC. Avant 2008, le Groupe aura réalisé 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en nouveaux produits.	2008	ND	Ciment 83 % G&B 55 % Plâtre 61 % Ciment 70 % G&B 55 % Plâtre 100 % 1,1 milliard d'euros	Pour atteindre nos objectifs, nous devons impérativement satisfaire nos clients, aujourd'hui comme demain. Cet aspect de notre activité n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait dans notre secteur. Cela change. Nous nous sommes fixé des objectifs difficiles en termes de satisfaction client et d'innovation. Nous avons bien progressé en 2007. Avant 2008, toutes nos grandes unités opérationnelles réaliseront une enquête annuelle de satisfaction auprès des clients. Forts des remarques de nos clients, et animés par la volonté de répondre pleinement à leurs besoins, nous visons la mise en œuvre complète du programme de performance globale OTIFIC (On Time, In Full, Invoiced Correctly) dans 100% de nos principales unités opérationnelles avant 2008. De beaux progrès ont été réalisés sur le plan de la satisfaction client et du système OTIFIC. Nous faisons constamment preuve d'innovation pour répondre aux besoins de nos clients. En 2008, nous visons un chiffre d'affaires annuel d'1 milliard d'euros pour les produits innovants (développés après 2003). En 2007, un an avant cette échéance, nous avons atteint notre objectif de 1 milliard d'euros de chiffres d'affaires réalisés grâce à la vente de nouveaux produits.
Doubler la proportion de femmes aux postes de cadres supérieurs entre 2003 et 2008.	2008	10%	12,2% ✓	La proportion de femmes parmi les cadres supérieurs de Lafarge est beaucoup trop faible à ce jour. Nous avons donc fixé comme objectif de doubler le pourcentage de femmes occupant un poste d'encadrement supérieur entre 2003 et 2008, pour atteindre 15,2%. Nous avons progressé en 2007.
SOCIAL				
Rendre compte des formations au sein des unités opérationnelles sur la base des lignes directrices de la GRI (n° 3).	2007	En cours	Objectif atteint	Nous avons dans l'ensemble atteint cet objectif grâce à notre enquête annuelle, qui ne contrôle pas moins de 1,8 million d'heures de formation à l'échelle du Groupe.
D'ici à 2010, développer un programme complet de santé professionnelle à l'échelle du Groupe, comprenant au minimum un examen médical régulier.	2010	ND	En cours	Pour être efficaces, nos collaborateurs doivent être en bonne santé. Lafarge est présent dans les pays les plus divers: certains proposent un système de santé complet assuré par l'État, tandis que dans d'autres, il n'existe aucune couverture publique en matière de santé. Notre ambition est donc de mettre en place d'ici à 2010 un programme de santé professionnelle à l'échelle du Groupe comportant un suivi régulier.
En matière de VIH/sida et de malaria , Lafarge aura étendu d'ici à 2010 ses meilleures pratiques, actuellement appliquées en Afrique, aux principaux pays en voie de développement où il est présent.	2010	En cours	En cours	Les intérêts de Lafarge se répartissent équitablement entre pays développés et pays en développement. Dans ces derniers, le VIH/sida et la malaria peuvent être de véritables fléaux. Les drames causés par ces maladies que l'on peut pourtant prévenir sont indicibles. Le plus grand défi à relever se trouve en Afrique subsaharienne. Nous agissons d'ores et déjà dans cette région du monde. D'ici à 2010, Lafarge s'engage à étendre ses bonnes pratiques actuellement appliquées en Afrique aux autres principaux pays en développement où nous sommes présents. Cette démarche permettra de réduire le lourd tribut humain payé par nos collaborateurs dans les régions où les conséquences de ces maladies sont les plus graves et où la contribution de l'État en matière de santé est la plus faible. Nous entreprendrons cette démarche dans le respect total de la législation et de la culture locales.

* Le Tf de 3,09 ne tient pas compte des accidents mortels parmi les salariés, au contraire du Tf de 2008.



OBJECTIF	Échéance	Perf. 2006	Performance 2007	POUR QUELLES RAISONS LAFARGE POURSUIT-IL CETTE AMBITION ? QUELS PROGRÈS RÉALISÉS ?
ENVIRONNEMENT				
Avoir mené un audit environnemental depuis moins de 4 ans sur 100% de nos sites.	Permanent	84 %	84 % ✓	Notre objectif : faire réaliser un audit environnemental par des équipes compétentes ou des équipes d'experts extérieures au site, sur 100% de nos sites, au cours des quatre années précédentes. L'une des difficultés majeures tient au fait que notre Groupe possède près de 3000 sites dans le monde entier. Notre croissance s'est poursuivie, au travers d'acquisitions, dans des régions où les pratiques environnementales ne sont pas encore au niveau des standards Lafarge. Pour atteindre de tels standards, nous devons veiller à contrôler régulièrement l'intégralité de nos sites. En 2007, nous avons réussi à maintenir un haut niveau de performance dans ce domaine.
Avant 2010, atteindre un taux de 85% de carrières dotées d'un plan de réhabilitation conforme aux standards Lafarge.	2010	79 %	75 % ✓	Lafarge met autant d'efforts dans la préparation de l'avenir des carrières après leur cessation d'activité qu'il en consacre à la mise en service de nouvelles carrières. Cette démarche implique la consultation des parties prenantes locales afin de trouver la meilleure solution possible. En raison de la complexité et des exigences de nos standards, il est peu probable que nous atteignons un jour un objectif de 100%. 85% constitue déjà un défi très ambitieux à relever. La baisse apparente de cet indicateur en 2007 résulte de la mise en œuvre de standards plus rigoureux.
Avant 2010, toutes nos carrières auront été testées selon les critères validés par WWF International et celles disposant d'un potentiel réalisable auront élaboré un plan d'amélioration de la biodiversité avant 2012.	2010	ND	38 %	La biodiversité n'est pas une préoccupation nouvelle de Lafarge. Cet enjeu a toutefois pris une toute autre dimension depuis la signature en 2000 d'un partenariat avec le WWF. Nous sommes heureux d'être en mesure de publier pour la première fois les résultats de ces défis, gage des progrès réalisés en 2007.
	2012	ND	22 %	
Avant 2010: <ul style="list-style-type: none"> • Réduire nos émissions nettes mondiales de CO₂ par tonne de ciment de 20% par rapport à 1990 • Réduire nos émissions brutes absolues dans l'Activité Ciment de 10% par rapport à 1990 dans les pays industrialisés • Réduire nos émissions nettes absolues dans l'Activité Ciment de 15% par rapport à 1990 dans les pays industrialisés 	2010	-14,1%	-16,0% ✓	L'augmentation de la concentration en CO ₂ et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère est à l'origine du changement climatique, plus grand défi actuel. D'ici à 2010, notre ambition est de réduire nos émissions nettes mondiales de CO ₂ par tonne de ciment de 20% par rapport à 1990. À la fin 2007, nous étions à 16,0%. En fort progrès , nous devrions atteindre notre objectif en 2010. Les émissions nettes sont les émissions brutes moins les émissions provenant de l'incinération de biomasse et de déchets. En outre, nous avons pour la même période deux autres ambitions pour l'Activité Ciment dans les pays industrialisés : réduire nos émissions brutes absolues de 10% et nos émissions nettes absolues de 15%. Dans les pays européens de l'Annexe 1 (27 États membres de l'Union européenne + Russie, Ukraine et Turquie), la production de ciment a augmenté plus rapidement (+5,9%) que notre capacité à réduire les émissions brutes spécifiques par tonne de ciment (-0,6%). En Amérique du Nord, la production de ciment a baissé (-2,5%), tandis que nos émissions spécifiques brutes par tonne de ciment se sont stabilisées. Forts d'une meilleure compréhension de l'ampleur du changement climatique, nous reconnaissons aujourd'hui la nécessité de fixer de nouveaux objectifs au-delà de l'horizon 2010.
	2010	-7,0%	-4,5% ✓	
			-9,6%	
Réduire les émissions de poussières de nos cimenteries de 30% sur la période 2005-2012	2012	-4,4%	-13,7% ✓	Nos activités peuvent générer des poussières. Bien que nous respectons déjà les réglementations locales, nous avons pris volontairement l'engagement de diminuer, avant 2012, nos émissions de 30% par rapport à 2005. Cet engagement réduira considérablement les nuisances pour les populations voisines de nos sites. La réussite de cet objectif impliquera des investissements en capitaux. Des progrès ont été réalisés en 2007 et le référentiel 2005 corrigé et augmenté de 4%. Nous sommes bien partis pour atteindre notre objectif.
Réduire les émissions de NOx de nos cimenteries de 20% sur la période 2005-2012	2012	-4,0%	-8,5% ✓	Toute opération de combustion entraîne l'émission de NOx dans l'atmosphère. Au-delà des normes réglementaires locales, Lafarge prend volontairement l'engagement de réduire de 20% ses émissions de NOx par tonne de clinker, sur la période 2005-2012. Cet engagement viendra s'ajouter aux efforts de Lafarge en faveur d'un monde plus propre. La réussite d'un tel objectif impliquera des investissements en capitaux et des dépenses d'exploitation. Des progrès ont été réalisés en 2007 dans ce domaine. Nous sommes bien partis pour atteindre notre objectif.
Réduire les émissions de SO₂ de nos cimenteries de 20% sur la période 2005-2012	2012	-0,3%	-11,8% ✓	Le SO ₂ résulte du processus de combustion : le soufre provient essentiellement des matières premières locales utilisées, telles que le calcaire. Par conséquent, les niveaux d'émission de SO ₂ peuvent varier considérablement d'une usine à l'autre. Au-delà des réglementations locales, Lafarge s'engage volontairement à réduire de 20% ses émissions de SO ₂ par tonne de clinker sur la période 2005-2012. D'importants investissements en capitaux et des dépenses d'exploitation sont consentis pour réduire l'impact de ces émissions. Des progrès ont été réalisés en 2007 dans ce domaine. Nous sommes bien partis pour atteindre notre objectif.
Pour les polluants persistants émis par nos cimenteries, définir un niveau de référence pour 100% des fours et renforcer nos bonnes pratiques de fabrication pour limiter les émissions, d'ici à 2010.	2010	ND	49,3% des fours évalués	On peut trouver des polluants persistants dans nos matières premières et à la sortie de nos fours. Conformément à la méthodologie du CSI et en collaboration avec le WWF, Lafarge s'engage volontairement à : <ol style="list-style-type: none"> 1 - conduire des mesures d'émissions de polluants persistants à la sortie de tous nos fours avant 2010; 2 - élaborer des indicateurs de performances clés et rendre compte des progrès (objectif atteint en 2007); 3 - appliquer de bonnes pratiques de production pour réduire les rejets des usines les plus émettrices d'ici à 2010; 4 - intégrer aux pratiques de gestion standard les enseignements permettant de limiter les émissions de polluants persistants. Nous sommes pour la première fois en mesure de rendre compte de cet indicateur en 2007 et nous continuons de réaliser des progrès. Nous sommes d'ailleurs en passe d'atteindre notre objectif.